

Question parlementaire nr. 7 déposée par madame Katrin JADIN, Députée, à Madame Sophie Wilmès, Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales.

QUESTION :

L'entrevue avec les représentants des agences de voyage.

Depuis le début de la crise sanitaire, les agences de voyage ont particulièrement difficile de retrouver leurs activités économiques. Une raison est bien évidemment l'évolution inconnue de la propagation du virus dans les mois à venir. Une autre serait le système des codes de couleur que le SPF Affaires étrangères a mis en place pour les voyageurs belges. En effet, il n'est que difficilement compréhensible que d'un pays européen à l'autre, les zones touristiques se voient attribuer des couleurs de risque différentes.

À long terme, un système de voyage uniforme en Union européenne, voire au-delà, devrait voir le jour afin que la branche du tourisme puisse retrouver sa stabilité sans quoi de nombreux secteurs qui en dépendent, notamment l'horeca, s'écrouleront.

En attendant, il faudra peaufiner le système de voyage actuel et s'inspirer éventuellement de la gestion de voyage des pays qui sont plutôt bon élève en la matière.

1. Quel est le résultat de votre rencontre avec les représentants du secteur des agences de voyage?
2. Le code couleur pour les avis de voyage sera-t-il réévalué face aux nombreuses réclamations à son encontre?
3. Une gestion de voyage unitaire en Europe ne serait-elle pas plus effective? Dans l'affirmative, une voie commune est-elle envisagée?

REPONSE:

Les Affaires étrangères échangent régulièrement des informations avec le secteur des voyages et ses représentants et les personnes actives dans ce secteur sont libres de poser leurs questions. Le secteur connaît la procédure en place : le Ceval analyse les données de l'ECDC le mardi, le SPF Affaires étrangères informe ensuite les pays concernés des changements à venir et enfin, les modifications sont publiées sur le site web le mercredi à 16 heures. De cette manière, les citoyens et les organismes de voyage sont informés simultanément des modifications apportées aux conseils aux voyageurs. Le secteur avait, par exemple, informé mes services que la publication de nouvelles données le vendredi à 16 heures était difficile sur le plan organisationnel car l'ensemble des services devait se mettre au travail dès le vendredi soir. Nous avons bien sûr fait preuve de compréhension à cet égard. Le SPF Affaires étrangères avait donc proposé et obtenu du Ceval une publication le mercredi. Cette démarche démontre clairement la qualité de la coopération.

L'analyse épidémiologique des pays de l'UE et sa publication sous forme de code couleur sur le site du SPF Affaires étrangères reposent sur une décision du Conseil national de sécurité. Il est difficile pour les compatriotes, et encore plus pour le secteur des agences de voyage, de

ANTWOORD:

Buitenlandse Zaken wisselen regelmatig informatie uit met de reissector en haar afgevaardigden en deze sector kan hun vragen voorleggen. De sector kent de procedure waarbij Ceval op dinsdag de gegevens van ECDC analyseert, waarna de FOD Buitenlandse Zaken de betrokken landen informeert over de komende wijzigingen en vervolgens op woensdag om 16u de wijzigingen op de website worden gepubliceerd. Op deze manier wordt zowel burger als reisorganisatie op hetzelfde moment op de hoogte gebracht van de veranderingen in de reisadviezen. De sector had bij voorbeeld mijn diensten gemeld dat de publicatie van nieuwe gegevens op vrijdag om 16.00u organisatorisch moeilijk lag gezien alle diensten dan vanaf vrijdagavond moesten beginnen werken. Daar was uiteraard begrip voor, waarop de FOD Buitenlandse Zaken voorgesteld had aan en bekomen had bij Ceval om deze op woensdag te publiceren. Dit toont de goede samenwerking duidelijk aan.

De epidemiologische analyse van de EU landen en de publicatie ervan als kleurcode op de website van de FOD Buitenlandse Zaken, gebeuren op basis van een beslissing die door de Veiligheidsraad genomen werd. Het is niet eenvoudig voor landgenoten, laat staan voor de reissector om

prendre des décisions dans un système aussi fluctuant. Cependant, les chiffres ne sont dictés que par l'évolution du COVID et reflètent la triste réalité. L'objectif des codes couleurs évolutifs est de donner à chacun des conseils clairs et de signaler les risques réels qui existent lors d'un voyage.

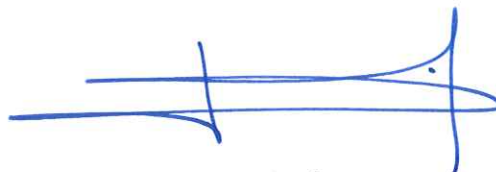
J'approuve sans réserve une approche uniforme au sein de l'Europe et les Affaires étrangères- y contribuent très activement. La Belgique soutient donc des initiatives au sein des différents niveaux de concertation européens qui favorisent une coopération européenne accrue. La difficulté réside dans le fait que les conseils aux voyageurs relèvent jusqu'à présent de la compétence des États membres au niveau national et qu'il existe également des théories très divergentes concernant l'approche scientifique.

**La Vice-Première Ministre et
Ministre des Affaires étrangères,
des Affaires européennes et du
Commerce extérieur, et des
Institutions culturelles fédérales.**

binnen een dergelijk fluctuerend systeem beslissingen te kunnen nemen. Echter, de cijfers worden door niets anders ingegeven dan door Covid en zijn een weergave van de spijtige realiteit. Het doel van de veranderende kleurcodes is om iedereen een duidelijk advies te geven en te wijzen op de reële risico's die bestaan bij het reizen.

Een uniforme aanpak binnen Europa is een richting die ik absoluut onderschrijf en waar Buitenlandse Zaken zeer actief aan meewerken. België steunt dan ook binnen verscheidene Europese overlegniveaus initiatieven die meer Europese samenwerking promoten. De moeilijkheid ligt in feit dat de reisadviezen tot op heden de bevoegdheid zijn van de nationale lidstaten en dat ook betreffende de wetenschappelijke aanpak er zeer uiteenlopende theorieën bestaan.

**De Vice-eersteminister en Minister
van Buitenlandse Zaken, Europese
Zaken en Buitenlandse Handel, en
de Federale Culturele Instellingen.**



Sophie Wilmès